

Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. M\$ = millions de dollars G\$ = milliards de dollars

LE 23 MARS 2018

Le présent rapport annuel vise à procurer aux actionnaires et aux parties intéressées de l'information choisie sur Power Corporation du Canada. Pour plus de renseignements sur la Société, les actionnaires et les personnes intéressées sont priés de consulter les documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et le rapport de gestion. Pour obtenir des exemplaires des documents d'information continue de la Société, consulter le site Web de la Société au www.powercorporation.com, le site Web www.sedar.com ou communiquer avec le bureau du Secrétaire, dont les coordonnées figurent à la fin du présent rapport.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES › Certains énoncés dans le présent document, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et

mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Nous rappelons au lecteur qu'une liste des abréviations utilisées se trouve au début de ce rapport annuel. De plus, les abréviations suivantes figurent dans la revue de la performance financière et les états financiers et notes annexes : les états financiers consolidés audités de Power Corporation et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (les états financiers consolidés de 2017 ou les états financiers).

Aperçu

POWER CORPORATION DU CANADA

Constituée en 1925, Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans les secteurs des services financiers, de l'énergie durable et renouvelable, de la gestion d'actifs, des communications et d'autres secteurs en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Son principal actif est une participation lui donnant le contrôle dans la Financière Power, laquelle contrôle Lifeco et IGM. De plus, la Financière Power et le groupe Frère, de Belgique, détiennent conjointement une participation donnant le contrôle dans Pargesa. Power Corporation investit également dans le secteur de l'énergie durable et renouvelable par l'entremise d'Énergie Power et dans les communications et les médias par l'entremise de Groupe de communications Square Victoria.

Power Corporation exerce des activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs sur une base diversifiée. Les activités d'investissement comprennent les fonds d'investissement Sagard et des participations en Chine.

FINANCIÈRE POWER

La Financière Power, TSX : PWF; capitalisation boursière de 24,7 G\$, est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans le secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de ses participations donnant le contrôle dans Lifeco, IGM et Wealthsimple et de sa participation dans Pargesa. Au 23 mars 2018, Power Corporation détenait une participation en actions et en droits de vote de 65,5 % dans la Financière Power.

LIFECO

Great-West Lifeco Inc., TSX : GWO; capitalisation boursière de 34,7 G\$, est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers détenant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de gestion de placements, la gestion d'actifs et la réassurance. Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de Great-West Financial, de Putnam et d'Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

Au Canada, par l'entremise des unités d'exploitation Client individuel et Client collectif, Lifeco offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages sociaux aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de capitalisation du patrimoine, des produits de rentes et d'autres produits de spécialité.

Power Corporation adhère à quatre principes d'investissement fondamentaux pour atteindre une saine diversification des placements à long terme et à une création de valeur soutenue à long terme pour ses actionnaires :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.

La participation fondamentale détenue dans la Financière Power constitue le socle de Power Corporation. Sa stratégie de création de valeur vise à tirer parti de ses relations à long terme afin de réaliser des rendements supérieurs et des flux de trésorerie stables.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes, soit l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance, qui offrent des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates et des produits de réassurance.

L'exploitation américaine gère deux unités d'exploitation, soit Services financiers et Gestion d'actifs. L'unité Services financiers exerce des activités dans tous les segments du marché des régimes de retraite offerts par l'employeur et propose des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. L'unité Gestion d'actifs, Putnam, offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution et offre également un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu ainsi que des stratégies de remplacement. PanAgora, une société liée de Putnam, offre une vaste gamme de solutions de placement utilisant des techniques quantitatives sophistiquées.

Au 31 décembre 2017, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 67,7 % et de 4,0 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

FINANCIÈRE IGM

La Société financière IGM Inc., TSX: IGM; capitalisation boursière de 10,6 G\$, est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte principalement au sein du secteur des services-conseils financiers. Ses activités sont exercées principalement par l'entremise de ses filiales, soit le Groupe Investors, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel.

Le Groupe Investors offre une famille exclusive de fonds communs de placement et d'autres moyens de placement, en plus d'une vaste gamme de services en matière d'assurance, de valeurs mobilières, de prêts hypothécaires, ainsi que d'autres services financiers. Le Groupe Investors fournit ses services par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers répartis dans tout le Canada.

Placements Mackenzie est une société de gestion de placements qui fournit des services-conseils en matière de placements et des services connexes. Mackenzie distribue ses produits et services principalement grâce à un réseau de distribution diversifié de conseillers financiers externes. En octobre 2017, la Financière IGM a regroupé les fonctions de gestion de placements du Groupe Investors et de Placements Mackenzie pour former une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale, qui relève de Placements Mackenzie, afin de soutenir les deux sociétés.

Investment Planning Counsel est un distributeur indépendant de produits, de services et de conseils financiers au Canada.

Le 31 août 2017, Placements Mackenzie a complété l'acquisition d'une participation de 13,9 % dans China AMC. Se reporter à la section China AMC pour plus de détails.

Au 31 décembre 2017, la Financière Power et la Great-West, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 61,5 % et de 3,8 % dans les actions ordinaires d'IGM.

PARGESA ET GBL

Power Financial Europe B.V., une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 31 décembre 2017, Parjointco détenait une participation de 55,5 % dans Pargesa (SIX: PARG), ce qui représente 75,4 % des droits de vote.

Pargesa est une société de portefeuille qui, au 31 décembre 2017, détenait une participation de 50 % dans GBL, ce qui représente 51,8 % des droits de vote. GBL, une société de portefeuille belge, est cotée à la Bourse de Bruxelles (EBR: GBLB).

GBL est l'une des plus importantes sociétés de portefeuille cotées en Bourse en Europe. En tant que société de portefeuille axée sur la création de valeur à long terme, GBL s'appuie sur un actionariat familial stable. Son portefeuille comprend des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs marchés au sein desquels GBL joue son rôle d'actionnaire professionnel.

Au 31 décembre 2017, le portefeuille de GBL était composé de placements dans les sociétés cotées en Bourse suivantes:

-
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Imerys (EPA: NK) – produits minéraux de spécialités industriels■ SGS (SIX: SGSN) – contrôle, vérification et certification■ LafargeHolcim (SIX: HOLN et EPA: LHN) – ciment, granulats et béton■ Pernod Ricard (EPA: RI) – vins et spiritueux■ adidas (XETR: ADS) – conception et distribution de vêtements de sport■ Umicore (EBR: UMI) – technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux | <ul style="list-style-type: none">■ Total (EPA: FP) – pétrole, gaz et chimie■ Burberry (LON: BRBY) – une marque de luxe mondiale■ Ontex (EBR: ONTEX) – produits d'hygiène jetables■ GEA (ETR: G1A) – un fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons■ Parques (BME: PQR) – exploitation de parcs de loisirs régionaux |
|---|---|
-

Auparavant, GBL faisait une distinction entre les « participations stratégiques » (investissements habituellement supérieurs à 1 G€) et les investissements de type « incubateur » (investissements de 250 M€ à 1 G€ ayant le potentiel de devenir des participations stratégiques). En 2017, GBL a pris la décision d'éliminer la distinction entre les participations stratégiques et les investissements de type « incubateur » dans la présentation de son portefeuille.

De plus, par l'entremise de sa filiale Sienna Capital, GBL élabore un portefeuille composé d'actions de sociétés fermées, de titres d'emprunt et de fonds thématiques.

Au 31 décembre 2017, la valeur de l'actif net de Pargesa s'établissait à 10 851 M FS, comparativement à 8 884 M FS au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2017, la valeur de l'actif net de GBL s'établissait à 18 888 M€, comparativement à 16 992 M€ au 31 décembre 2016.

PORTAG3 ET WEALTHSIMPLE

La Financière Power (conjointement avec IGM et Lifeco) exerce un contrôle sur Portag3, un fonds d'investissement dont l'objectif est de soutenir des entreprises offrant des services financiers novateurs. Portag3 détient une participation de 29,4 % dans Wealthsimple, une société de gestion de placements axée sur la technologie dont l'actif administré se chiffrait à 1,7 G\$ au 31 décembre 2017. En plus de la participation détenue indirectement par l'entremise de Portag3, la Financière Power et IGM détenaient aussi, au 31 décembre 2017, des participations respectives de 10,8 % et de 37,1 % dans Wealthsimple.

Aux premier et deuxième trimestres de 2017, la Financière Power et IGM ont respectivement investi un total de 20 M\$ et de 42,6 M\$ dans Wealthsimple. Au premier trimestre de 2018, la Financière Power et IGM ont procédé à des investissements additionnels de 20 M\$ et de 45 M\$, respectivement. À ce jour, le groupe a investi un montant de 183 M\$ dans Wealthsimple.

AUTRES FILIALES

Les autres filiales comprennent Énergie Power, GCSV et les participations en portefeuille contrôlées.

ÉNERGIE POWER

Établie en 2012, Énergie Power est une filiale en propriété exclusive qui gère activement des placements dans le secteur de l'énergie durable et renouvelable afin de développer et de détenir, à long terme, des sociétés susceptibles de générer des flux de trésorerie croissants et stables. Énergie Power investit dans des sociétés tirant parti de la transformation de l'énergie à l'échelle mondiale et détient actuellement des placements dans des sociétés qui développent, détiennent et exploitent des installations de production d'énergies solaire, hydroélectrique et éolienne situées en Amérique du Nord ainsi que dans des fabricants de technologies durables de premier plan. Actuellement, ces placements sont les suivants :

- **Potentia Renewables**: Potentia est une société de production d'énergie renouvelable, qui exerce ses activités en Amérique du Nord et dans les Caraïbes et exploite des actifs solaires d'une capacité d'environ 150 mégawatts (MW) avec des projets d'aménagement solaire et éolien d'une capacité de plus de 2 gigawatts (GW). L'actif total de Potentia s'élevait à 726 M\$ au 31 décembre 2017.
- **Eagle Creek Renewable Energy**: Énergie Power détient indirectement une participation de 32,9 % dans Eagle Creek. Eagle Creek détient et exploite des installations hydroélectriques d'une capacité de 226 MW aux États-Unis. L'actif total d'Eagle Creek s'élevait à 547 M\$ (436 M\$ US) au 31 décembre 2017.

FONDS D'INVESTISSEMENT SAGARD

Depuis le lancement du premier fonds Sagard en 2002, Power Corporation a continué à développer des plateformes de placement et à gérer des fonds d'investissement dans trois régions principales: Sagard Europe, Sagard Holdings (Amérique du Nord) et Sagard China. Les plateformes Sagard sont gérées localement par des professionnels en placement expérimentés qui possèdent une connaissance approfondie des marchés publics et privés locaux et qui tirent parti de leur collaboration avec le groupe de sociétés de Power. Les activités liées aux fonds d'investissement de Power Corporation consistent à: i) tirer parti de son vaste réseau mondial et de ses relations d'affaires; ii) procurer une croissance à long terme du capital en utilisant une analyse de placement fondamentale; iii) rechercher les occasions d'acquérir des participations donnant le contrôle dans ses placements les plus prometteurs. Chacun des fonds Sagard adhère à la philosophie en matière de placement et au modèle de gouvernance de Power Corporation.

Fonds Sagard Europe:

31 décembre 2017 [en millions; en dollars canadiens, sauf indication contraire]	Sagard I	Sagard II	Sagard 3
Taille du fonds	535 €	748 €	808 €
Engagements de la Société ^[1]	100 €	148 €	302 €
Participation [%]	18,7	19,8	37,3
Engagements de la Société en cours au 31 décembre 2017	-	5 €	156 €
Investissements de la Société à ce jour	175	207	282
Quote-part revenant à la Société des distributions à ce jour	420	143	79
Juste valeur du placement de la Société au 31 décembre 2017	-	147	352

[1] Excluent les engagements de Pargesa (37 M€ dans Sagard II) et de GBL (50 M€ dans Sagard I, 113 M€ dans Sagard II et 218 M€ dans Sagard 3).

La Société a investi 664 M\$ à ce jour dans les fonds Sagard Europe et a reçu des distributions de 642 M\$. Au 31 décembre 2017, la juste valeur des placements de la Société dans les fonds Sagard Europe était de 499 M\$, en excluant la quote-part revenant à la Société des placements détenus indirectement par l'entremise de Pargesa et de GBL, comparativement à 281 M\$ au 31 décembre 2016.

- **Lumenpulse**: Le 21 juin 2017, dans le cadre d'une transaction visant à faire de Lumenpulse une société fermée, Énergie Power a fait l'acquisition de 55,7 % de la société, pour une contrepartie de 267 M\$. Lumenpulse est un chef de file en matière de fabrication de solutions d'éclairage DEL à rendement élevé de catégorie de spécifications.

- **Lion**: Le 31 octobre 2017, Énergie Power a acquis une participation de 43,8 % dans Lion, une société novatrice de fabrication de véhicules sans émission vendus partout en Amérique du Nord.

Énergie Power a investi 654 M\$ dans ces quatre sociétés.

GRUPE DE COMMUNICATIONS SQUARE VICTORIA

Power Corporation, par l'entremise de Groupe de communications Square Victoria, détient La Presse, une entreprise de médias francophones offrant du contenu sur plusieurs plateformes numériques, y compris LaPresse+, une édition numérique pour tablettes, le site Web LaPresse.ca et l'application LaPresse Mobile pour téléphones intelligents. La Presse est connue pour sa couverture unique, riche et diversifiée des nouvelles et des événements nationaux et internationaux.

PARTICIPATIONS EN PORTEFEUILLE CONTRÔLÉES

Au 31 décembre 2017, Sagard Holdings détenait une participation lui donnant le contrôle dans IntegraMed (91,6 %), une société fermée du domaine des soins de santé. Sagard Holdings a cédé sa participation lui donnant le contrôle dans Vein Clinics le 29 décembre 2017 (se reporter à la section Sagard Holdings ci-dessous).

SAGARD EUROPE

Sagard Europe, dont le siège social est situé à Paris, est géré par Sagard SAS, une filiale en propriété exclusive de la Société. Sagard Europe exploite les fonds Sagard I, Sagard II et Sagard 3. Ces fonds investissent dans des sociétés fermées de taille moyenne qui exercent leurs activités en France, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse. Sagard I a cédé son dernier placement en juin 2017 et a versé sa distribution finale au quatrième trimestre.

La participation de la Société dans ces trois fonds est classée au titre des placements disponibles à la vente.

SAGARD HOLDINGS

Sagard Holdings, un véhicule de placement en propriété exclusive de la Société qui a été lancé en 2005, investit dans des titres de participation et d'emprunt de sociétés de taille moyenne aux États-Unis et au Canada. Sagard Holdings détient une participation de 91,6 % dans IntegraMed, un réseau privé dans le domaine de la fertilité en Amérique du Nord (se reporter à la section Autres filiales).

Le 27 février 2017, Peak Achievement Athletics Inc. (Peak), un véhicule d'acquisition contrôlé conjointement par Sagard Holdings et Fairfax Financial Holdings Limited, a complété l'acquisition des actifs de Performance Sports Group, Ltd., pour une contrepartie totale de 575 M\$ US. Peak conçoit et commercialise des articles et des vêtements de sport pour le hockey sur glace, le baseball, la balle molle et la crosse sous des marques emblématiques incluant Bauer et Easton. Au 31 décembre 2017, la Société avait investi 204 M\$ (154 M\$ US) dans Peak. Sagard Holdings détient une participation de 42,6 % et 50 % des droits de vote dans Peak. La participation de la Société est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 29 décembre 2017, Sagard Holdings a cédé sa participation de 97,3 % lui donnant le contrôle dans Vein Clinics, une société fermée du domaine des soins de santé. La vente a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 67 M\$ (54 M\$ US).

Le 21 décembre 2017, Sagard Holdings a conclu avec succès la première clôture de capitaux de Sagard Credit Partners LP, un fonds qui fournit du financement par crédit directement aux entreprises de moyenne envergure

CHINA AMC

Fondée en 1998 comme l'une des premières sociétés de gestion de fonds en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

Le 31 août 2017, Power Corporation a complété l'acquisition d'une participation additionnelle de 3,9 % dans China AMC. En tenant compte de la participation de 10 % acquise en 2011, Power Corporation détient désormais une participation directe de 13,9 % dans China AMC. Le 31 août 2017, IGM, par l'entremise de sa filiale Placements Mackenzie, a également complété l'acquisition d'une participation de 13,9 % dans China AMC.

des secteurs public et privé du Canada et des États-Unis. Sagard Holdings a engagé une tranche de 100 M\$ US du montant total de 260 M\$ US engagé par les commanditaires.

À ce jour, la Société a investi 616 M\$ dans Sagard Holdings et a reçu des distributions de 64 M\$. Au 31 décembre 2017, la juste valeur des placements de Sagard Holdings, incluant la trésorerie, était de 824 M\$, comparativement à 888 M\$ au 31 décembre 2016.

SAGARD CHINA

Power Corporation exerce ses activités en tant qu'investisseur institutionnel étranger admissible sur le marché chinois des actions de catégorie A. De plus, la Société investit dans des sociétés chinoises dont les actions sont inscrites à la Bourse de Hong Kong (actions de catégorie H) et à la Bourse de Shenzhen ou de Shanghai (actions de catégorie B). Collectivement, les activités d'investissement liées aux actions chinoises de catégories A, B et H sont exercées au sein de Sagard China.

Depuis sa création en 2005, la Société a investi 313 M\$ dans Sagard China et a reçu des distributions de 19 M\$.

31 décembre	2017	2016
Placements		
Fonds du marché monétaire	42	41
Actions de catégories A, B et H	616	275
Trésorerie	126	331
Total du portefeuille à la juste valeur	784	647

Étant donné que la Société et IGM détiennent une participation combinée de 27,8 % dans China AMC, elles exercent une influence notable et comptabilisent leurs participations respectives en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Auparavant, la Société comptabilisait sa participation de 10 % dans China AMC comme un placement disponible à la vente. Au troisième trimestre, le reclassement de la participation disponible à la vente comme une participation dans une entreprise associée a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 174 M\$.

La participation dans China AMC donne la possibilité de tirer parti des vastes connaissances du groupe en matière de gestion de patrimoine et de distribution. Les filiales au sein du groupe bénéficieront de cette relation stratégique qui les aidera à cibler des occasions de collaboration afin de développer des produits et de tisser des relations futures de sous-conseiller.

Mode de présentation conforme aux IFRS

Les états financiers consolidés de 2017 de la Société ont été préparés conformément aux IFRS et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales comme s'ils faisaient partie d'une seule entité économique. Les états financiers consolidés présentent les résultats financiers de Power Corporation (la société mère), de ses filiales et d'autres participations en portefeuille contrôlées après l'élimination des soldes et des transactions interentreprises.

Les états financiers de la Société sont consolidés avec ceux de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'IGM et de Wealthsimple, qui sont sous le contrôle de la Financière Power et qui sont consolidés par cette dernière.

La participation de la Financière Power dans Pargesa est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon la méthode de la mise en équivalence, le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite en fonction de toute modification survenant à l'égard de la quote-part du bénéfice net (de la perte nette), des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et des variations des fonds propres. La participation est diminuée du montant des dividendes reçus.

Le tableau suivant présente un résumé de la comptabilisation des placements de la Société:

Contrôle	Méthode comptable	Bénéfice et autres éléments de bénéfice global	Test de dépréciation	Reprise d'une perte de valeur
Participation donnant le contrôle dans l'entité	Consolidation	Consolidées avec des participations ne donnant pas le contrôle	Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans	Une perte de valeur du goodwill ne peut être reprise Une perte de valeur des immobilisations incorporelles est reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur
Influence notable ou contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence	Quote-part revenant à la Société du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global	La totalité du placement est soumise à un test de dépréciation	Reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur du placement
Participations en portefeuille ne donnant pas le contrôle	Disponibles à la vente	Le bénéfice correspond aux dividendes reçus et aux profits ou pertes sur cessions Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des autres éléments de bénéfice global Des charges pour perte de valeur sont imputées au bénéfice, le cas échéant	Le test de dépréciation est effectué au niveau de chaque placement Un recul important ou prolongé de la valeur du placement se traduit par une charge pour perte de valeur Une diminution du prix de l'action à la suite d'une charge pour perte de valeur donne lieu à une dépréciation additionnelle	Un recouvrement ultérieur de la valeur ne donnera pas lieu à une reprise

Au 31 décembre 2017, les placements de la Société se présentaient comme suit:

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Financière Power	65,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lifeco ^[1]	67,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM ^[2]	61,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Pargesa ^[3]	27,8	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Portag3 ^[4]	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Wealthsimple ^[5]	10,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Énergie Power	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lumenpulse	55,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Power Energy Eagle Creek	60,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Eagle Creek	54,8	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Lion	43,8	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Groupe de communications Square Victoria	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
China AMC ^[6]	13,9	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] IGM détient également une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[2] La Great-West détient également une participation de 3,8 % dans IGM.

[3] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[4] Lifeco et IGM détiennent aussi chacune une participation de 18,5 % dans Portag3.

[5] Portag3 et IGM détiennent également des participations respectives de 29,4 % et de 37,1 % dans Wealthsimple.

[6] IGM, par l'entremise de Mackenzie, détient également une participation de 13,9 % dans China AMC.

Revue de la performance financière

Au 31 décembre 2017, les placements de Pargesa se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
GBL	50,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Imerys	53,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
SGS	16,6	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
LafargeHolcim	9,4	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Pernod Ricard	7,5	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
adidas	7,5	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Umicore	17,0	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Total	0,6	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Burberry	6,5	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Ontex	19,9	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
GEA	4,3	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Parques ^[1]	21,2	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] Le 31 décembre 2017, GBL a fait l'acquisition d'un placement dans Parques lui permettant d'exercer une influence notable. Auparavant, GBL comptabilisait ce placement de portefeuille comme étant disponible à la vente.

Au 31 décembre 2017, les placements des fonds d'investissement Sagard se présentaient comme suit :

Fonds d'investissement Sagard	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Sagard Europe			
Sagard II	19,8	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Sagard 3	37,3	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Sagard Holdings	100,0		
IntegraMed	91,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Peak	42,6	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Placements	< 50,0	Influence notable ou placements de portefeuille	Méthode de la mise en équivalence ou disponibles à la vente
Sagard China	100,0		
Placements	< 5,0	Placements de portefeuille	Disponibles à la vente

Ce résumé de la présentation comptable doit être lu parallèlement aux notes annexes aux états financiers consolidés de 2017 de la Société qui suivent :

- Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (note 2);
- Placements (note 5);
- Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (note 7);
- Goodwill et immobilisations incorporelles (note 10);
- Participations ne donnant pas le contrôle (note 19).

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION NON CONFORMES AUX IFRS

Cette revue de la performance financière présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Les mesures financières non conformes aux IFRS utilisées aux présentes sont définies ci-dessous :

Mesure financière non conformes aux IFRS	Définition	Objectif
Mode de présentation non consolidée	La participation de Power Corporation dans la Financière Power et sa participation donnant le contrôle dans Lifeco, IGM, Portag3 et Wealthsimple ainsi que dans les autres filiales sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.	Utilisé par la Société pour présenter et analyser ses résultats, sa situation financière et ses flux de trésorerie. Présente les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses sociétés en exploitation consolidées. Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation. Cette présentation aide le lecteur à évaluer l'incidence de l'apport au bénéfice net ajusté de chaque filiale.
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net, excluant l'incidence des autres éléments.	Aide à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes sont exclus.
Autres éléments	Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Comprennent la quote-part revenant à la Société des éléments présentés au titre des autres éléments par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement.	Met en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes. L'exclusion de ces éléments aide la direction et le lecteur à évaluer les résultats de la période considérée, car ces éléments ne sont pas représentatifs des activités courantes.
Bénéfice net ajusté par action	Bénéfice par action calculé selon le bénéfice ajusté. Bénéfice net ajusté par action divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.	Aide le lecteur à comparer le bénéfice net ajusté au moyen d'une mesure par action.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Des rapprochements entre le mode de présentation non conforme aux IFRS et la présentation conforme aux IFRS figurent ailleurs dans la présente revue de la performance financière.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action présentés conformément aux IFRS avec les mesures financières non conformes aux IFRS : le bénéfice net ajusté, les autres éléments et le bénéfice net ajusté par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont présentés à la section États non consolidés des résultats :

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Bénéfice net – mesure financière conforme aux IFRS ^[1]	1 286	1 082
Quote-part des autres éléments, déduction faite de l'impôt		
Lifeco	223	20
IGM	51	(14)
Pargesa	–	135
	274	141
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux IFRS ^[1]	1 560	1 223

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Bénéfice net par action – mesure financière conforme aux IFRS ^[1]	2,77	2,33
Quote-part des autres éléments, déduction faite de l'impôt		
Lifeco	0,48	0,05
IGM	0,11	(0,03)
Pargesa	–	0,29
	0,59	0,31
Bénéfice net ajusté par action – mesure financière non conforme aux IFRS ^[1]	3,36	2,64

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

Résultats de Power Corporation

Cette section présente :

- Les États consolidés des résultats conformes aux IFRS;
- Les États non consolidés des résultats, qui présentent les apports de la Financière Power, de ses filiales en exploitation et de Pargesa, ainsi que l'apport des autres filiales au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation.

Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux IFRS pour obtenir une description du mode de présentation sur une base non consolidée ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux IFRS et des mesures financières non conformes aux IFRS.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX IFRS

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont présentés ci-dessous. Les secteurs opérationnels de la Société sont Lifeco, IGM et Pargesa. Ce tableau reflète les apports de la Financière Power et d'autres filiales au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ - EXERCICES CLOS LES

31 décembre	Financière Power					Autres ^[2]	Power Corporation Bénéfice net consolidé	
	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale ^[1]	Total partiel		2017	2016
PRODUITS								
Revenu-primés, montant net	33 947	-	-	(22)	33 925	-	33 925	31 125
Produits de placement nets	7 582	139	-	(111)	7 610	464	8 074	10 335
Honoraires	5 454	3 006	-	(117)	8 343	13	8 356	7 794
Autres produits	-	-	-	-	-	898	898	1 496
Total des produits	46 983	3 145	-	(250)	49 878	1 375	51 253	50 750
CHARGES								
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	35 643	-	-	-	35 643	-	35 643	34 675
Commissions	2 410	1 142	-	(77)	3 475	-	3 475	3 590
Charges d'exploitation et frais administratifs	5 925	1 113	-	92	7 130	1 130	8 260	8 023
Charges financières	300	114	-	18	432	80	512	490
Total des charges	44 278	2 369	-	33	46 680	1 210	47 890	46 778
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 705	776	-	(283)	3 198	165	3 363	3 972
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	25	9	131	35	200	14	214	(122)
Bénéfice avant impôt	2 730	785	131	(248)	3 398	179	3 577	3 850
Impôt sur le bénéfice	422	174	-	(12)	584	(41)	543	587
Bénéfice net	2 308	611	131	(236)	2 814	220	3 034	3 263
ATTRIBUABLE AUX								
Participations ne donnant pas le contrôle	1 357	381	45	(95)	1 688	8	1 696	2 129
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	-	52	52	52
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation	951	230	86	(141)	1 126	160	1 286	1 082
	2 308	611	131	(236)	2 814	220	3 034	3 263

[1] La colonne Exploitation générale comprend les activités propres et les activités d'investissement de la Financière Power, Portag3 et Wealthsimple, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[2] La colonne Autres comprend les activités d'investissement et les activités propres de la Société, et elle inclut les résultats des autres filiales ainsi que des écritures liées à la consolidation.

Revue de la performance financière

La Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net ajusté. Une analyse des résultats de la Financière Power, y compris de Lifeco, d'IGM et de Pargesa, est présentée à la section Apport au bénéfice net ajusté ci-dessous.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Dans cette section du rapport, les apports de la Financière Power et des autres filiales au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Bénéfice net ajusté ^[1]		
Financière Power		
Lifeco ^[2]	1 174	1 194
IGM ^[2]	281	297
Pargesa	86	78
Activités propres de la Financière Power	(141)	(169)
	1 400	1 400
Autres filiales ^[3]	(89)	(65)
	1 311	1 335
Activités propres		
Produits – fonds d'investissement Sagard, China AMC et autres placements	445	74
Charges d'exploitation et autres charges	(144)	(134)
Dividendes sur actions non participantes	(52)	(52)
Bénéfice net ajusté ^[4]	1 560	1 223
Autres éléments ^[5]		
Financière Power		
Lifeco	(223)	(20)
IGM	(51)	14
Pargesa	–	(135)
	(274)	(141)
Bénéfice net ^[4]	1 286	1 082
Bénéfice par action – de base ^[4]		
Bénéfice net ajusté	3,36	2,64
Autres éléments	(0,59)	(0,31)
Bénéfice net	2,77	2,33

[1] Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux IFRS, et du bénéfice net ajusté de la Financière Power, y compris celui de Lifeco, d'IGM et de Pargesa, se reporter à la section Apport au bénéfice net ajusté ci-dessous.

[2] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats de Wealthsimple et de Portag3, en fonction de leur participation respective.

[3] Les autres filiales comprennent le bénéfice (la perte) provenant des participations en portefeuille contrôlées.

[4] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[5] Se reporter à la section Autres éléments ci-dessous.

2017 par rapport à 2016

Bénéfice net	1 286 M\$ (2,77 \$ par action), comparativement à 1 082 M\$ (2,33 \$ par action) en 2016, soit une augmentation de 18,9 % par action.
Bénéfice net ajusté	1 560 M\$ (3,36 \$ par action), comparativement à 1 223 M\$ (2,64 \$ par action) en 2016, soit une augmentation de 27,3 % par action.
Apport de la Financière Power et des autres filiales au bénéfice net ajusté	Apport de 1 311 M\$, comparativement à 1 335 M\$ en 2016, soit une diminution de 1,8 %.

Une analyse des résultats de la Société est présentée aux sections Apport au bénéfice net ajusté, Activités propres et Autres éléments ci-dessous.

APPORT AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

FINANCIÈRE POWER

Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :		
Bénéfice net ajusté	1 400	1 400
Autres éléments	(274)	(141)
Bénéfice net	1 126	1 259

[1] La participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power était de 65,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Bénéfice ajusté et bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par la Financière Power

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Bénéfice net ajusté		
Lifeco	1 791	1 821
IGM	428	452
Pargesa	131	119
	2 350	2 392
Activités propres de la Financière Power	(82)	(132)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(133)	(124)
Bénéfice net ajusté ^[1]	2 135	2 136
Autres éléments		
Lifeco	(340)	(31)
IGM	(78)	21
Pargesa	-	(207)
	(418)	(217)
Bénéfice net ^[1]	1 717	1 919

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power.

2017 par rapport à 2016

Bénéfice net 1 717 M\$ (2,41 \$ par action), comparativement à 1 919 M\$ (2,69 \$ par action) en 2016, soit une diminution de 10,4 % par action.

Bénéfice net ajusté 2 135 M\$ (2,99 \$ par action), soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2016.

Les secteurs opérationnels de la Financière Power et de Power Corporation sont Lifeco, IGM et Pargesa.

LIFECO

Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :		
Bénéfice net ajusté	1 174	1 194
Autres éléments	(223)	(20)
Bénéfice net	951	1 174

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans Lifeco et la participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power étaient respectivement de 67,7 % et de 65,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Bénéfice ajusté et bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
CANADA		
Clients individuels ^[1]	589	617
Clients collectifs ^[1]	641	564
Exploitation générale canadienne	(11)	37
	1 219	1 218
ÉTATS-UNIS		
Services financiers	357	333
Gestion d'actifs	(21)	(52)
Exploitation générale américaine	(2)	(3)
	334	278
EUROPE		
Assurance et rentes	947	927
Réassurance	190	277
Exploitation générale européenne	(16)	11
	1 121	1 215
EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO	(27)	(26)
Bénéfice net ajusté ^[2]	2 647	2 685
Autres éléments	(498)	(44)
Bénéfice net ^[2]	2 149	2 641

[1] Les chiffres correspondants ont été reclassés pour refléter la restructuration de l'exploitation canadienne en deux unités d'exploitation, soit les clients individuels et les clients collectifs.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

2017 par rapport à 2016

Bénéfice net ajusté	2 647 M\$ (2,676 \$ par action), comparativement à 2 685 M\$ (2,712 \$ par action) en 2016, soit une diminution de 1,3 % par action. Le bénéfice net ajusté comprend une perte après impôt estimée à 175 M\$, comptabilisée au troisième trimestre de 2017, relativement à une estimation des réclamations de Lifeco liées aux sinistres résultant des récents ouragans, qui a entraîné une diminution du bénéfice par action ordinaire de Lifeco de 0,177 \$.
---------------------	---

Canada

CLIENT INDIVIDUEL

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net ajusté a diminué de 28 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 589 M\$. La diminution est principalement attribuable à:

- la baisse de l'apport des placements, la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité;
- partiellement contrebalancés par la baisse des pressions exercées par les nouvelles affaires, la hausse des honoraires nets et les résultats favorables au chapitre de la mortalité.

CLIENT COLLECTIF

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net ajusté a augmenté de 77 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 641 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- des résultats favorables au chapitre de la morbidité et la hausse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- partiellement contrebalancés par l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat et les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

États-Unis

SERVICES FINANCIERS

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est chiffré à 277 M\$ US (357 M\$ CA), comparativement à 250 M\$ US (333 M\$ CA) pour la période correspondante de 2016. L'augmentation de 27 M\$ US au cours de l'exercice est attribuable à :

- la hausse des honoraires nets et la baisse des charges, qui découlent essentiellement de la diminution des coûts d'intégration et d'un recouvrement de coûts lié à une variation des obligations futures à l'égard d'un régime de retraite d'employés;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements et de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

GESTION D'ACTIFS

La perte nette ajustée pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est chiffrée à 15 M\$ US (21 M\$ CA), comparativement à 39 M\$ US (52 M\$ CA) pour la période correspondante de 2016. La diminution de la perte nette ajustée pour l'exercice est attribuable à :

- la hausse des honoraires, qui découle de la hausse de l'actif géré et de l'apport des placements, partiellement contrebalancée par l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt;
- les charges financières et autres pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui ont augmenté de 3 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 30 M\$ US, principalement en raison de l'incidence positive d'ajustements apportés à certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat pour l'exercice précédent.

Europe

ASSURANCE ET RENTES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net ajusté a augmenté de 20 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 947 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- l'incidence de la hausse des volumes des nouvelles affaires et l'apport des placements;
- un profit à la vente des participations de la compagnie dans Allianz Ireland et l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par l'incidence des fluctuations des devises.

RÉASSURANCE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net ajusté a diminué de 87 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 190 M\$. Ce résultat comprend une perte de 175 M\$ à l'égard de l'estimation des sinistres découlant des ouragans survenus au cours de l'exercice. En excluant cette perte estimée,

le bénéfice net ajusté a augmenté de 88 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison :

- des résultats favorables dans les secteurs des produits d'assurance-vie et de rentes et l'incidence accrue des profits attribuables aux nouvelles affaires;
- de l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.

Autres éléments

Le bénéfice net ajusté de 2017 excluait une charge nette de 498 M\$, comparativement à une charge nette de 44 M\$ pour la période correspondante de 2016. Les autres éléments de 2017 comprenaient ce qui suit :

- L'incidence de la réforme fiscale américaine, qui a donné lieu à une charge de 216 M\$:
 - Le 22 décembre 2017, la Tax Reconciliation Act a été quasi adoptée aux États-Unis et a pris effet, de façon générale, pour les années d'imposition ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce projet de loi se traduit par une importante réforme fiscale et par une révision de l'*Internal Revenue Code*, notamment en réduisant le taux d'imposition fédéral des sociétés pour le faire passer de 35 % à 21 % et en modifiant la manière dont les États-Unis imposent les entités multinationales. La charge se rapporte principalement à la réévaluation de certains soldes d'impôt différé et à l'incidence sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les provisions au titre des charges. Selon l'interprétation que fait Lifeco de la loi actuelle, le bénéfice net ajusté de 2017 aurait été supérieur d'environ 55 M\$ à 60 M\$ en vertu du nouveau régime fiscal.
 - Charges de restructuration de 160 M\$ liées aux éléments suivants :
 - Lifeco a restructuré ses activités canadiennes autour de deux nouvelles unités d'exploitation : l'une axée sur les clients individuels et l'autre, sur les clients collectifs. Dans le cadre de cette restructuration, Lifeco compte réaliser des réductions des charges annualisées de 200 M\$ avant impôt. La réduction des charges porte sur la diminution des coûts au sein de l'exploitation canadienne et des services généraux, principalement au moyen d'une réduction de l'effectif, de la résiliation de certains contrats de location et de la dépréciation des systèmes d'information. La restructuration de l'exploitation canadienne a donné lieu à une charge de 126 M\$.
 - Un montant de 11 M\$ se rapportant aux activités d'intégration d'Empower Retirement dans l'exploitation américaine.
 - Les activités et les efforts d'intégration, principalement liés à la stratégie d'affaires d'Irish Life Health visant à soutenir la croissance des activités de détail, qui ont entraîné la comptabilisation d'une charge de 23 M\$.
 - Une charge nette de 122 M\$ liée à la vente d'un placement en actions :
 - Lifeco a conclu un accord visant la vente d'un placement en titres de participation dans Nissay Asset Management Corporation (Nissay). Le placement en titres de participation dans Nissay a été reclassé dans les actifs détenus en vue de la vente et la charge nette à la vente, qui s'élève à 122 M\$, comprend la radiation d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée connexe.
- En 2016, les autres éléments de 44 M\$ comprenaient :
- la restructuration et les activités d'intégration principalement liées à la restructuration de l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine et aux activités d'intégration de l'unité Assurance et rentes en Europe.

L'information ci-dessus est tirée des documents d'information publiés par Lifeco.

FINANCIÈRE IGM

Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :		
Bénéfice net ajusté	281	297
Autres éléments	(51)	14
Bénéfice net	230	311

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans IGM et la participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power étaient respectivement de 61,5 % et de 65,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Bénéfice ajusté et bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par IGM

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Groupe Investors	739	736
Mackenzie	180	171
Exploitation générale et autres	144	132
Bénéfice net ajusté (avant intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres) ^[1]	1 063	1 039
Charges d'intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres	(335)	(302)
Bénéfice net ajusté ^[1, 2]	728	737
Autres éléments	(126)	34
Bénéfice net ^[2]	602	771

[1] Mesures financières non conformes aux IFRS telles qu'elles sont décrites dans les documents d'information publiés par IGM.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

2017 par rapport à 2016

Bénéfice net ajusté	728 M\$ (3,02 \$ par action), comparativement à 737 M\$ (3,05 \$ par action) en 2016, soit une diminution de 1,0 % par action. L'apport du Groupe Investors et celui de Mackenzie ont augmenté par rapport à l'exercice de 2016. La quote-part du bénéfice de Lifeco comprend une charge de 7 M\$ au troisième trimestre relativement à une estimation des réclamations liées aux sinistres résultant des ouragans.
---------------------	---

Groupe Investors

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est chiffré à 739 M\$, comparativement à 736 M\$ à la période correspondante de 2016, en raison des éléments suivants :

- Une augmentation des honoraires de 95 M\$ principalement attribuable à une augmentation des honoraires de gestion de 119 M\$ en raison de la hausse de 10,3 % de l'actif géré moyen. Les honoraires d'administration ont augmenté de 12 M\$ en raison d'une augmentation de l'actif géré, contrebalancée en partie par des réductions d'honoraires. Les honoraires de distribution ont diminué de 36 M\$ en raison d'une baisse des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance et d'une diminution des frais de rachat;
- Une diminution des produits de placement nets de 30 M\$ découlant des ajustements négatifs de la juste valeur de prêts détenus;
- Une augmentation des charges de 62 M\$ attribuable à une hausse des commissions découlant principalement d'une augmentation de l'actif géré, et une augmentation des charges autres que les commissions, principalement en raison du soutien au réseau de conseillers et d'autres initiatives de développement des affaires.

Mackenzie

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est chiffré à 180 M\$, comparativement à 171 M\$ à la période correspondante de 2016. L'augmentation de 9 M\$ est attribuable aux éléments suivants :

- Une augmentation de 35 M\$ des produits tirés des honoraires principalement attribuable à une augmentation de 8,5 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une diminution du taux moyen des honoraires de gestion découlant d'une modification de la composition de l'actif géré. Les honoraires d'administration ont augmenté de 6 M\$;
- Une augmentation des commissions de 9 M\$ en raison d'une hausse des commissions de suivi, principalement liée à une augmentation de l'actif moyen des fonds communs de placement, partiellement contrebalancée par une baisse des taux effectifs des commissions de suivi. Les charges autres que les commissions ont augmenté de 19 M\$ en raison d'une hausse des volumes de vente des fonds communs de placement;
- Une diminution de 3 M\$ des produits de placement nets, qui se sont établis à 1 M\$ en 2017. Les produits de placement nets sont principalement liés aux rendements sur les fonds d'investissement exclusifs.

Actifs et actif géré des fonds d'investissement

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré :

31 décembre [en milliards de dollars]	2017	2016
Groupe Investors	88,0	81,2
Mackenzie ^[1]	64,6	57,7
Exploitation générale et autres ^[2]	3,9	3,8
Total	156,5	142,7

[1] À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure les mandats de conseiller confiés au Groupe Investors de son actif géré. Les chiffres correspondants ont été retraités afin de refléter ce changement.

[2] Comprend l'actif géré d'Investment Planning Counsel, excluant un ajustement représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom des autres secteurs.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré quotidien moyen des fonds d'investissement :

[en milliards de dollars]	2017				2016			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Groupe Investors	87,2	83,8	85,0	82,8	79,7	78,1	75,8	73,5
Mackenzie ^[1]	55,8	53,5	54,2	52,3	50,6	49,7	47,8	46,7
Exploitation générale et autres ^[2]	5,1	5,1	5,1	5,0	4,9	4,8	4,6	4,5
Total	148,1	142,4	144,3	140,1	135,2	132,6	128,2	124,7

[1] À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure les mandats de conseiller confiés au Groupe Investors de son actif géré. Les chiffres correspondants ont été retraités afin de refléter ce changement.

[2] Comprend l'actif géré d'Investment Planning Counsel, excluant un ajustement représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom des autres secteurs.

Autres éléments

Le bénéfice net ajusté de 2017 excluait une charge nette après impôt de 126 M\$ inscrite en 2017, comparativement à un apport de 34 M\$ en 2016. Les autres éléments de 2017 comprenaient ce qui suit :

- Le total des charges de restructuration et autres charges de 144 M\$, incluant :
 - Les coûts de séparation et de cessation d'emploi principalement liés à la réduction de l'empreinte des bureaux régionaux d'IGM, qui ont entraîné une charge de 17 M\$;
 - La mise en œuvre, par IGM, d'un certain nombre d'initiatives visant à améliorer son efficacité opérationnelle, ce qui s'est traduit par la comptabilisation de charges de restructuration et autres charges de 127 M\$. Les initiatives comprenaient la simplification de la structure hiérarchique d'IGM, l'expansion du modèle de services partagés d'IGM, y compris le regroupement des fonctions de gestion de placements du Groupe Investors et de Mackenzie, et un programme non récurrent de départs volontaires à la retraite.

De plus, IGM a décidé d'abandonner le développement d'un nouveau système de comptabilité des fonds d'investissement. En raison de cette décision et d'autres décisions connexes liées à la technologie, les charges de restructuration et autres charges comprenaient des charges sans effet de trésorerie d'environ 74 M\$ après impôt reflétant les frais capitalisés de développement des systèmes.

- Une réduction non récurrente des charges au titre des régimes de retraite de 37 M\$:
- Un changement à une politique ayant trait à des augmentations de certaines prestations de retraite versées aux termes du régime de retraite agréé d'IGM. Bien qu'IGM ait mis en œuvre une nouvelle politique qui restreint la possibilité d'augmentations futures des prestations, elle peut, à son gré, augmenter de temps à autre certaines prestations versées aux participants retraités du régime.
- La quote-part d'IGM des charges non récurrentes de Lifeco de 19 M\$.

Les autres éléments de 2016 comprenaient une variation favorable de 34 M\$ des estimations de la charge d'impôt relative à certaines déclarations de revenus.

L'information ci-dessus est tirée des documents d'information publiés par IGM.

PARGESA

Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre [en millions de dollars canadiens]	2017	2016
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :		
Bénéfice net ajusté	86	78
Autres éléments	-	(135)
Bénéfice net	86	(57)

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans Pargesa et la participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power étaient respectivement de 27,8 % et de 65,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Bénéfice ajusté et bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par Pargesa

Exercices clos les 31 décembre [en millions de francs suisses]	2017	2016
Apport du portefeuille au bénéfice net ajusté		
Quote-part du bénéfice de:		
Imerys	126	112
Dividendes:		
LafargeHolcim	60	44
SGS	46	41
Pernod Ricard	23	21
Total	20	28
adidas	15	11
Umicore	14	14
Engie	-	26
Autres ^[3]	13	6
Apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement	123	38
	440	341
Produits financiers (charges financières), montant net	(20)	8
Frais généraux et impôt	(36)	(28)
Bénéfice net ajusté ^[2, 3]	384	321
Autres éléments	(2)	(353)
Bénéfice net (perte nette) ^[3]	382	(32)

[1] Comprend les dividendes de Burberry, d'Ontex, de GEA et de Parques.

[2] Décrit comme le « résultat courant économique » par Pargesa.

[3] Attribuable aux actionnaires de Pargesa.

2017 par rapport à 2016

Bénéfice net ajusté 384 M FS, comparativement à 321 M FS en 2016, soit une augmentation de 19,6 %.

À l'exception de la quote-part des résultats d'Imerys, une grande part du bénéfice net ajusté de Pargesa est composée de dividendes provenant de ses placements non consolidés, qui sont déclarés comme suit :

- LafargeHolcim (deuxième trimestre)
- SGS (premier trimestre)
- Pernod Ricard (deuxième et quatrième trimestres)
- Total (deuxième, troisième et quatrième trimestres)
- adidas (deuxième trimestre)
- Umicore (deuxième et troisième trimestres)
- Burberry (deuxième et quatrième trimestres)
- Ontex (deuxième trimestre)
- GEA (premier trimestre)

Résultats

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est chiffré à 384 M FS, soit une augmentation de 63 M FS par rapport à la période correspondante de 2016, principalement en raison des éléments suivants :

- L'apport d'Imerys a augmenté de 14 M FS pour l'exercice, passant de 112 M FS à 126 M FS au 31 décembre 2017;
- Une augmentation de l'apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement de 85 M FS pour l'exercice;
- Des charges sans effet de trésorerie de 11 M FS comprises dans les produits financiers (charges financières), montant net, pour l'exercice, attribuables à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés liés aux débetures convertibles et échangeables émises par GBL, comparativement à des profits sans effet de trésorerie de même nature de 31 M FS pour la période correspondante de 2016;
- Un profit de 16 M FS provenant des activités de négociation et des activités liées aux dérivés de GBL dans le cadre de la gestion de son portefeuille au cours de l'exercice, comparativement à 3 M FS en 2016;
- Des dividendes de ses principales participations de 191 M FS au cours de l'exercice, soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2016.

Autres éléments

Il n'y avait pas d'autres éléments importants en 2017. Les autres éléments de 353 M FS en 2016 comprenaient essentiellement :

- La quote-part revenant à Pargesa d'un profit à la cession d'une participation de 1,8 % dans Total, d'un montant de 667 M FS.
- La quote-part des charges pour perte de valeur de 960 M FS à l'égard de sa participation dans LafargeHolcim à la suite d'une baisse importante du cours de l'action de LafargeHolcim.
- La quote-part revenant à Pargesa d'une charge pour perte de valeur additionnelle à l'égard des actions d'Engie et d'une perte à la cession d'Engie d'un montant total de 41 M FS.

L'information ci-dessus est tirée des documents d'information publiés par Pargesa.

Les taux de change moyens pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 étaient les suivants :

	2017	2016	Variation en %
Euro/FS	1,1120	1,0900	2,0
FS/CA	1,3190	1,3450	(1,9)

AUTRES FILIALES

L'apport au bénéfice net ajusté de la Société provenant d'Énergie Power, de GCSV et des participations en portefeuille contrôlées IntegraMed et Vein Clinics représentait une perte de 89 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à une perte de 65 M\$ pour la période correspondante de 2016.

À la fin du quatrième trimestre, la participation dans Vein Clinics a été cédée, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 54 M\$ US (67 M\$ CA) dans les produits tirés des fonds d'investissement Sagard (Sagard Holdings).

ACTIVITÉS PROPRES

Les activités propres incluent les produits tirés des fonds d'investissement Sagard, de China AMC et d'autres placements, les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

PRODUITS TIRÉS DES FONDS D'INVESTISSEMENT SAGARD, DE CHINA AMC ET D'AUTRES PLACEMENTS

Sommaire des produits tirés des fonds d'investissement Sagard, de China AMC et d'autres placements :

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Fonds d'investissement Sagard ^[1]		
Sagard Europe	5	14
Sagard Holdings ^[2, 3]	92	27
Sagard China	69	16
China AMC	184	6
Autres placements		
Fonds d'investissement et de couverture	100	19
Autres ^[4]	(5)	(8)
	445	74

[1] Les produits tirés des placements liés aux fonds d'investissement Sagard sont présentés déduction faite des charges liées à leurs propres équipes spécialisées.

[2] Ne comprend pas la quote-part revenant à la Société des résultats d'IntegraMed et de Vein Clinics, laquelle est présentée à la section Autres filiales. Comprend le profit de 67 M\$ lié à la cession de Vein Clinics.

[3] Comprend la quote-part du bénéfice (de la perte) provenant des participations dans une entreprise contrôlée conjointement et une entreprise associée.

[4] Comprend principalement les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Le 31 août 2017, la participation dans China AMC, auparavant comptabilisée comme étant disponible à la vente, a été reclassée à titre de participation dans une entreprise associée et est désormais comptabilisée au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Cela a donné lieu à un profit de 174 M\$, correspondant à un profit latent précédemment comptabilisé au poste Autres éléments de bénéfice global.

Les produits tirés des fonds d'investissement et des fonds de couverture pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 se sont chiffrés à 100 M\$ et sont composés principalement du profit enregistré au deuxième trimestre à la cession d'un fonds d'actions de sociétés fermées.

Les bénéfices provenant des fonds d'investissement Sagard, ainsi que ceux provenant des autres placements, sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant, plus particulièrement, le moment auquel ils seront réalisés.

Les charges pour perte de valeur incluses dans les produits tirés des fonds d'investissement Sagard et d'autres placements se présentaient comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Sagard Holdings	11	65
Sagard China	9	21
Fonds d'investissement et de couverture	-	4
	20	90

CHARGES D'EXPLOITATION ET AUTRES CHARGES

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Charges d'exploitation	88	90
Charges financières	44	33
Amortissement	11	10
Impôt sur le bénéfice	1	1
Charges d'exploitation et autres charges	144	134

AUTRES ÉLÉMENTS (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des autres éléments:

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Financière Power		
Lifeco		
Incidence de la réforme fiscale américaine	(96)	-
Charges de restructuration ^[1]	(71)	(20)
Charge nette à la vente d'un placement en actions	(54)	-
Quote-part des autres éléments d'IGM	(2)	-
	(223)	(20)
IGM		
Charges de restructuration et autres charges	(58)	-
Régime de retraite	15	-
Réduction des estimations d'impôt	-	14
Quote-part des autres éléments de Lifeco	(8)	-
	(51)	14
Pargesa		
Total - profits à la cession partielle	-	115
LafargeHolcim - charges pour perte de valeur	-	(237)
Engie - charge pour perte de valeur et perte à la cession partielle	-	(9)
Autres (charges) produits	-	(4)
	-	(135)
	(274)	(141)

[1] Les montants de la période correspondante ont été reclassés.

Se reporter aux sections Autres éléments portant respectivement sur Lifeco, IGM ou Pargesa ci-dessus pour obtenir des renseignements additionnels.

Situation financière

BILANS CONSOLIDÉS (résumés)

Les bilans résumés de Lifeco, d'IGM et des autres filiales ainsi que les bilans non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power sont présentés ci-dessous. Le tableau suivant présente un rapprochement du bilan non consolidé, qui n'est pas présenté conformément aux IFRS, et du bilan consolidé résumé de la Société au 31 décembre 2017.

31 décembre	Power Corporation	Financière Power	Lifeco	IGM	Autres filiales	Ajustements liés à la consolidation et autres ^[1]	Power Corporation Bilans consolidés	
							2017	2016
ACTIF								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	646	1 054	3 551	967	115	(430)	5 903	5 182
Placements	1 733	142	164 020	8 230	53	(227)	173 951	169 527
Participations – Financière Power, Lifeco et IGM	11 589	16 637	362	903	-	(29 491)	-	-
Participation – Autres filiales	512	-	-	-	-	(512)	-	-
Participation – Parjointco	-	3 354	-	-	-	-	3 354	2 811
Participations – autres entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	642	-	2	648	189	319	1 800	742
Fonds détenus par des assureurs cédants	-	-	9 893	-	-	-	9 893	10 781
Actifs au titre des cessions en réassurance	-	-	5 045	-	-	-	5 045	5 627
Autres actifs ^[2]	444	122	9 697	1 139	648	(205)	11 845	11 894
Immobilisations incorporelles	-	-	3 732	1 952	540	64	6 288	6 258
Goodwill	-	-	6 179	2 660	544	702	10 085	9 499
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	217 357	-	-	-	217 357	200 403
Total de l'actif	15 566	21 309	419 838	16 499	2 089	(29 780)	445 521	422 724
PASSIF								
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	-	-	161 365	-	-	-	161 365	157 949
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	-	-	7 596	-	-	7 596	7 721
Débitures et autres instruments d'emprunt ^[3]	648	250	5 617	2 175	735	(74)	9 351	8 418
Autres passifs ^[2]	303	546	9 963	1 903	567	(246)	13 036	13 172
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	217 357	-	-	-	217 357	200 403
Total du passif	951	796	394 302	11 674	1 302	(320)	408 705	387 663
FONDS PROPRES								
Actions non participantes	965	2 830	2 714	150	-	(5 694)	965	966
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	13 650	17 683	19 887	4 675	548	(42 793)	13 650	12 898
Participations ne donnant pas le contrôle ^[4, 5]	-	-	2 935	-	239	19 027	22 201	21 197
Total des fonds propres	14 615	20 513	25 536	4 825	787	(29 460)	36 816	35 061
Total du passif et des fonds propres	15 566	21 309	419 838	16 499	2 089	(29 780)	445 521	422 724

[1] Les ajustements liés à la consolidation et autres comprennent Portag3 et Wealthsimple, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[2] Les chiffres correspondants ont été reclassés, tel qu'il est décrit à la note 16 des états financiers consolidés de 2017.

[3] Les débitures et autres instruments d'emprunt des autres filiales sont garantis par les actifs des autres filiales et des participations en portefeuille contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société.

[4] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux ajustements liés à la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de la Financière Power et des autres filiales.

Revue de la performance financière

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 445,5 G\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 422,7 G\$ au 31 décembre 2016, principalement en raison de l'incidence de la fluctuation favorable des marchés et de la croissance des nouvelles affaires, partiellement contrebalancés par l'incidence négative des fluctuations des devises.

Le passif a augmenté pour s'établir à 408,7 G\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 387,7 G\$ au 31 décembre 2016, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 3,4 G\$, principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires, partiellement contrebalancée par l'incidence nette des fluctuations des devises découlant surtout du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, et des modifications des hypothèses.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 17,0 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée des hausses de la valeur de marché et des produits de placement de 13,4 G\$, de l'incidence des fluctuations des devises de 2,5 G\$ et des dépôts nets de 1,1 G\$.

BILANS NON CONSOLIDÉS

Dans le mode de présentation non consolidée ci-dessous, les participations dans les filiales sont présentées par la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Ces bilans non consolidés, qui ne sont pas présentés conformément aux IFRS, rehaussent l'information fournie dans la présente revue de la performance financière et aident le lecteur à cibler les changements dans les bilans non consolidés de Power Corporation.

31 décembre	2017	2016
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[1]	646	827
Placements		
Financière Power	11 589	11 085
Autres filiales	512	325
Fonds d'investissement Sagard ^[2]	1 554	1 026
China AMC	642	463
Autres placements	179	411
Autres actifs	444	442
Total de l'actif	15 566	14 579
PASSIF		
Débitures et autres instruments d'emprunt	648	455
Autres passifs	303	260
Total du passif	951	715
FONDS PROPRES		
Actions non participantes	965	966
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	13 650	12 898
Total des fonds propres	14 615	13 864
Total du passif et des fonds propres	15 566	14 579

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe d'un montant de 179 M\$ (204 M\$ au 31 décembre 2016) dont l'échéance est de plus de trois mois. Conformément aux IFRS, ceux-ci sont classés dans les placements dans les états financiers consolidés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent aussi la trésorerie détenue au sein des fonds d'investissement Sagard (voir ci-dessous).

[2] Excluent les participations en portefeuille contrôlées (IntegraMed et Vein Clinics), qui sont incluses au poste Autres filiales. Vein Clinics a été cédée en décembre 2017.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont élevés à 646 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 827 M\$ à la fin de décembre 2016 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États non consolidés des flux de trésorerie présentée plus loin). De ce montant, une tranche de 345 M\$ (456 M\$ au 31 décembre 2016) était détenue par les fonds d'investissement Sagard.

PLACEMENTS

Financière Power et autres filiales

La valeur comptable des participations de Power Corporation dans la Financière Power et les autres filiales (y compris les participations en portefeuille contrôlées), comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a augmenté pour s'établir à 12 101 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 11 410 M\$ au 31 décembre 2016.

	Financière Power	Autres filiales	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	11 085	325	11 410
Participations dans des filiales, déduction faite de la cession	–	238	238
Quote-part du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée)	1 400	(89)	1 311
Quote-part des autres éléments	(274)	–	(274)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	148	(10)	138
Profit à la cession	–	67	67
Dividendes	(772)	(8)	(780)
Autres, incluant principalement l'incidence des variations des participations	2	(11)	(9)
Valeur comptable au 31 décembre 2017	11 589	512	12 101

Fonds d'investissement Sagard

Les placements dans les fonds d'investissement Sagard se sont chiffrés à 1 554 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 1 026 M\$ au 31 décembre 2016. Les participations de Sagard Holdings comprennent une entreprise contrôlée conjointement et une entreprise associée. Incluant la trésorerie, la juste valeur des placements dans les fonds d'investissement Sagard et l'ajustement lié à la juste valeur des participations dans une entreprise contrôlée conjointement et une entreprise associée se sont établis à 2 107 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 1 816 M\$ au 31 décembre 2016.

	2017				2016			
	Sagard Europe	Sagard Holdings	Sagard China	Total ^[2]	Sagard Europe	Sagard Holdings	Sagard China	Total ^[2]
31 décembre								
Coût	250	402	570	1 222	211	388	306	905
Profit (perte) latent(e)	249	(5)	88	332	70	41	10	121
Juste valeur des participations en portefeuille ne donnant pas le contrôle ^[1]	499	397	658	1 554	281	429	316	1 026
Trésorerie	–	219	126	345	–	125	331	456
Juste valeur des participations en portefeuille ne donnant pas le contrôle et autres	–	208	–	208	–	334	–	334
Total de la juste valeur	499	824	784	2 107	281	888	647	1 816

[1] Telle qu'elle a été présentée dans les bilans non consolidés de la Société.

[2] La juste valeur des participations en portefeuille ne donnant pas le contrôle au 31 décembre 2017 comprend un montant de 693 M\$ (425 M\$ au 31 décembre 2016) d'investissements évalués au moyen de prix cotés observables sur des marchés actifs.

China AMC

La valeur comptable de la participation de Power Corporation dans China AMC s'élevait à 642 M\$ au 31 décembre 2017. Le 31 août 2017, la Société a fait l'acquisition d'une participation additionnelle de 3,9 %, pour un coût total de 178 M\$, incluant les coûts de transaction. La valeur comptable de la participation dans China AMC s'élevait à 463 M\$ au 31 décembre 2016.

Valeur comptable au début de l'exercice ^[1]	463
Placement	178
Quote-part du bénéfice net ajusté	9
Dividendes	(11)
Autres éléments de bénéfice global	3
Valeur comptable au 31 décembre 2017	642

[1] Le 31 août 2017, la participation dans China AMC, qui était auparavant classée comme une participation disponible à la vente, a été reclassée comme une participation dans une entreprise associée. La valeur comptable au début de l'exercice correspond à sa juste valeur.

L'actif géré de China AMC, excluant l'actif géré des filiales, s'élevait à 870 G¥ (168 G\$ CA) au 31 décembre 2017, comparativement à 1 006 G¥ (194 G\$ CA) au 31 décembre 2016.

Autres placements

Les autres placements comprennent les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées et un certain nombre de fonds de couverture. Ces placements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Au 31 décembre 2017, la juste valeur des autres placements s'élevait à 179 M\$, comparativement à 411 M\$ au 31 décembre 2016.

La juste valeur des fonds d'actions de sociétés fermées s'élevait à 124 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 351 M\$ au 31 décembre 2016, et la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds d'un montant total de 61 M\$. La Société prévoit que les distributions futures provenant de ces fonds suffiront à satisfaire les engagements en cours. Au deuxième trimestre de 2017, la Société a vendu un placement pour un produit de 203 M\$.

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des placements dans des fonds de couverture et autres était de 55 M\$.

FONDS PROPRES

ACTIONS NON PARTICIPANTES

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent six séries d'actions privilégiiées de premier rang d'un montant en capital déclaré total de 965 M\$ au 31 décembre 2017, dont une tranche de 950 M\$ est à dividende non cumulatif (soit le même montant qu'au 31 décembre 2016). Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société à partir de dates déterminées.

FONDS PROPRES ATTRIBUABLES AUX DÉTENTEURS D' ACTIONS PARTICIPANTES

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 13 650 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 12 898 M\$ au 31 décembre 2016:

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes, au début de l'exercice	12 898	13 008
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	1 338	1 134
Dividendes déclarés	(706)	(662)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	(10)	(141)
	622	331
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	(285)	(757)
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	110	149
Pertes actuarielles liées aux régimes à prestations définies	(41)	(94)
Quote-part de Pargesa et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	313	242
Rémunération fondée sur des actions	2	16
	99	(444)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (982 043 actions en 2017 et 95 223 actions en 2016) aux termes du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société ^[1]	31	3
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes aux 31 décembre	13 650	12 898

[1] Émises pour une contrepartie de 27 M\$ en 2017 et incluant un montant de 4 M\$ représentant les charges cumulatives liées à ces options.

La valeur comptable par action participante de la Société s'est établie à 29,40 \$ au 31 décembre 2017, comparativement à 27,84 \$ à la fin de 2016.

NOMBRE D' ACTIONS PARTICIPANTES EN CIRCULATION

À la date de la présente revue de la performance financière, 48 854 772 actions privilégiiées participantes de la Société étaient en circulation, soit le même nombre qu'au 31 décembre 2016, et 415 873 704 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 414 461 536 au 31 décembre 2016. À la date de la présente revue de la performance financière, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 16 966 405 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en cours en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société.

Flux de trésorerie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (résumés)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco, d'IGM et des autres filiales ainsi que les flux de trésorerie non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power sont présentés ci-dessous. Le tableau présente un rapprochement de l'état non consolidé des flux de trésorerie, qui n'est pas présenté conformément aux IFRS, et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Exercices clos les 31 décembre	Financière Power								Power Corporation Flux de trésorerie consolidés	
	Financière Power	Lifeco	IGM	Ajustements liés à la consolidation et autres	Total partiel	Power Corporation	Autres filiales	Ajustements liés à la consolidation	2017	2016
Flux de trésorerie liés à ce qui suit:										
Activités d'exploitation	1 307	6 757	658	(1 467)	7 255	605	(201)	(767)	6 892	6 742
Activités de financement	(1 031)	(1 659)	170	1 364	(1 156)	(487)	655	392	(596)	(960)
Activités d'investissement	(64)	(4 778)	(472)	168	(5 146)	(290)	(499)	399	(5 536)	(5 484)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	(28)	-	-	(28)	(9)	(2)	-	(39)	(201)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	212	292	356	65	925	(181)	(47)	24	721	97
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	842	3 259	611	(316)	4 396	827	162	(203)	5 182	5 085
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	1 054	3 551	967	(251)	5 321	646	115	(179)	5 903	5 182

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont augmenté de 721 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à une augmentation de 97 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 6 892 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 6 742 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, ainsi que les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 596 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 960 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 5 536 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 5 484 M\$ pour la période correspondante de 2016.

La Société a diminué son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, ce qui a donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 25 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 13 M\$ pour la période correspondante de 2016.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus ainsi que des produits de ses placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et sur les actions participantes. Les dividendes reçus de la Financière Power, qui est aussi une société de portefeuille, représentent une part importante des flux de trésorerie de la Société.

Revue de la performance financière

Les états non consolidés des flux de trésorerie de la Société ci-dessous, qui ne sont pas présentés conformément aux IFRS, ont été préparés afin d'aider le lecteur puisqu'ils permettent d'isoler les flux de trésorerie de Power Corporation, la société mère.

Exercices clos les 31 décembre	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Dividendes provenant des filiales	771	725
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie	(166)	(190)
	605	535
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés sur les actions non participantes	(52)	(52)
Dividendes versés sur les actions participantes	(654)	(610)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	27	3
Rachat d'actions non participantes aux fins d'annulation	(1)	(2)
Émission de débentures	250	-
Variation des autres instruments d'emprunt	(55)	55
Autres	(2)	-
	(487)	(606)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de la cession de placements	743	1 063
Acquisition de placements et de China AMC	(786)	(702)
Dépôt à l'égard d'un placement dans China AMC	-	(54)
Placements dans d'autres filiales, déduction faite des cessions	(238)	(211)
Autres (incluant l'acquisition d'immobilisations)	(9)	(20)
	(290)	76
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(9)	(9)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(181)	(4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	827	831
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	646	827
TRÉSorerie ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerie		
Exploitation générale	301	371
Fonds d'investissement Sagard	345	456
	646	827

Sur une base non consolidée, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 181 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à une diminution de 4 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 605 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 535 M\$ pour la période correspondante de 2016.

- Les dividendes versés par la Financière Power sur ses actions ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont totalisé 1,63 \$ par action, comparativement à 1,55 \$ par action pour la période correspondante de 2016. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, Power Corporation a reçu des dividendes d'un montant de 763 M\$ de la Financière Power, comparativement à 725 M\$ pour la période correspondante de 2016. Le 23 mars 2018, la Financière Power a annoncé une augmentation de 5 % du dividende trimestriel sur ses actions ordinaires, qui passera de 0,4125 \$ à 0,4330 \$ par action, payable le 1^{er} mai 2018.

Les activités de financement de la Société ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 487 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 606 M\$ pour la période correspondante de 2016, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur les actions non participantes et les actions participantes d'un montant de 706 M\$, comparativement à 662 M\$ pour la période correspondante de 2016. Les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont totalisé 1,4105 \$ par action, comparativement à 1,3163 \$ par action pour la période correspondante de 2016.
- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 27 M\$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, comparativement à une émission d'un montant de 3 M\$ pour la période correspondante de 2016.
- L'émission de débentures pour un montant de 250 M\$, comparativement à aucune émission pour la période correspondante de 2016.
- Le remboursement d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 55 M\$, comparativement à des emprunts d'un montant de 55 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Les activités d'investissement de la Société ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 290 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 76 M\$ pour la période correspondante de 2016.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement des fonds d'investissement Sagard, de China AMC et d'autres placements.

Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débetures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Pargesa et de GBL, déterminent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débetures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débetures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débetures, les actions privilégiées et les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées, y compris ceux de ses participations en portefeuille contrôlées. Les débetures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les autres filiales sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 80 % de la structure du capital consolidé au 31 décembre 2017.

31 décembre	2017	2016
DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT		
Power Corporation	648	455
Financière Power	250	250
Lifeco	5 617	5 980
IGM	2 175	1 325
Autres filiales ^[1,2]	735	450
Ajustements liés à la consolidation	(74)	(42)
	8 703	7 963
	9 351	8 418
ACTIONS NON PARTICIPANTES		
Power Corporation	965	966
Financière Power	2 830	2 580
Lifeco	2 714	2 514
IGM	150	150
	5 694	5 244
	6 659	6 210
FONDS PROPRES		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	13 650	12 898
Participations ne donnant pas le contrôle ^[3]	16 507	15 953
	30 157	28 851
	46 167	43 479

[1] Les autres filiales comprennent les participations en portefeuille contrôlées. L'augmentation est liée à Potentia (178 M\$) et à Lumenpulse (125 M\$).

[2] Garanties par les actifs des autres filiales et des participations en portefeuille contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société.

[3] Représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

POWER CORPORATION

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 7 décembre 2016, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 2 G\$ d'actions privilégiées de premier rang, d'actions comportant des droits de vote limités, de reçus de souscription et de titres d'emprunt non garantis, ou de toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.
- Le 9 janvier 2017, la Société a obtenu une marge de crédit engagée de 250 M\$. La Société détient également une marge de crédit non engagée de 100 M\$ sur laquelle toute avance est consentie uniquement au gré de la banque. Au 31 décembre 2017, aucune des deux marges de crédit n'était utilisée.
- Le 31 janvier 2017, la Société a émis des débentures à 4,81 % sur 30 ans d'un montant de 250 M\$. La Société a utilisé le produit net pour financer l'acquisition d'une participation additionnelle de 3,9 % dans China AMC et pour les besoins généraux de l'entreprise.

FINANCIÈRE POWER

- Le 26 mai 2017, la Financière Power a émis 10 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série V, donnant droit à un dividende non cumulatif de 5,15 %, pour un produit brut de 250 M\$.

LIFECO

- Le 8 février 2017, Irish Life Assurance, une filiale de Lifeco, a remboursé ses débentures subordonnées à 5,25 % d'un montant de 200 M€ à leur montant en capital plus les intérêts courus.
- Le 18 mai 2017, Lifeco a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série T, donnant droit à un dividende non cumulatif de 5,15 %, pour un produit brut de 200 M\$.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débentures de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débentures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

- Le 26 mai 2017, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP a émis des billets non garantis de premier rang à 4,15 % d'un montant en capital de 700 M\$ US, garantis entièrement et sans condition par Lifeco et arrivant à échéance en 2047.
- Le 21 juin 2017, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP a remboursé la totalité du capital de ses débentures subordonnées à 5,691 % d'un montant de 1 G\$, arrivant à échéance le 21 juin 2067, à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital des débentures, plus les intérêts courus jusqu'à la date de remboursement, mais à l'exclusion de cette date.

ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR

- Le 28 février 2018, Lifeco a émis des débentures à 3,337 % sur 10 ans d'un montant de 500 M\$. Le produit net a été utilisé par Lifeco pour rembourser les débentures arrivées à échéance et pour les besoins généraux de l'entreprise.

FINANCIÈRE IGM

- Le 26 janvier 2017, IGM a émis des débentures à 3,44 % sur 10 ans d'un montant de 400 M\$ ainsi que des débentures à 4,56 % sur 30 ans d'un montant de 200 M\$. IGM s'est servi du produit net pour aider sa filiale, Placements Mackenzie, à financer une partie importante des acquisitions visant une participation de 13,9 % dans China AMC et pour les besoins généraux de l'entreprise.
- Le 7 décembre 2017, IGM a émis des débentures à 4,115 % sur 30 ans d'un montant de 250 M\$. IGM s'est servi du produit net pour rembourser les débentures arrivées à échéance et pour les besoins généraux de l'entreprise.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales et les filiales d'IGM sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débenture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

Gestion des risques

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans des sociétés de services financiers, d'énergie renouvelable, de gestion d'actifs et d'autres secteurs. Sa participation principale est une participation lui donnant le contrôle dans la Financière Power, qui détient des participations importantes dans le secteur des services financiers par l'entremise de ses participations lui donnant le contrôle de Lifeco et d'IGM. La Financière Power détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL par l'entremise de Pargesa. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de la Financière Power, de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable de la surveillance de ses risques et le conseil d'administration d'IGM supervise la gestion de ses risques et s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de divers comités. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation.

APPROCHE EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Société ont la responsabilité globale de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille et maintiennent un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière et à la cybersécurité.
- Le comité de rémunération évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et des mises en candidature s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société de même que les activités qu'exerce la Société comportent certains risques intrinsèques, dont ceux énumérés ci-dessous et d'autres risques présentés ailleurs dans la présente revue de la performance financière, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le texte qui suit constitue une analyse de certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique découle de prises de décisions inefficaces et de stratégies inadéquates ou d'un manque de réactivité face aux changements majeurs au sein de l'environnement d'affaires, y compris les manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou aux changements à la réglementation. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille et aux acquisitions futures possibles de la Société.

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie de la Société en matière d'investissement est incertaine du fait qu'elle nécessite l'existence d'occasions intéressantes, qu'elle doit être réalisée au moment opportun et qu'elle nécessite l'exercice d'un jugement professionnel. L'approche de la Société consiste à surveiller, par l'entremise du conseil d'administration, ses sociétés en exploitation et ses participations qui pourraient générer, à long terme, une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes. La Société cherche à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Les co-chefs de la direction ont la responsabilité d'élaborer les plans stratégiques proposés de la Société, en tenant compte des occasions et des risques émergents, en vue de créer une croissance rentable soutenue et de la valeur à long terme pour la Société, ainsi que de mettre en œuvre les plans stratégiques approuvés. Le conseil d'administration a la responsabilité d'approuver les buts et les objectifs à long terme de la Société et d'approuver les plans stratégiques élaborés par les co-chefs de la direction, après avoir évalué les solutions possibles. Également, le conseil d'administration surveille la mise en œuvre, par la haute direction, des plans approuvés, évalue l'atteinte des buts et des objectifs de la Société, révisé et approuve, au moins une fois par année, le plan financier de la direction en plus d'examiner et d'approuver les transactions importantes et les décisions stratégiques en matière de gestion du capital qui concernent la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance et également qu'elle ne puisse, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.

La capacité de Power Corporation, à titre de société de portefeuille, à s'acquitter de ses obligations, notamment à l'égard du paiement des intérêts et d'autres charges d'exploitation et du versement des dividendes, à faire des acquisitions ainsi qu'à tirer parti des occasions d'amélioration qui se présentent ou qui seraient souhaitables dans l'avenir, dépend généralement des dividendes de ses principales filiales et de ses autres placements ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Le versement de dividendes aux actionnaires de Power Corporation dépend de la performance en matière d'exploitation, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales, des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées ainsi que de leur capacité à verser des dividendes. Le paiement d'intérêts et le versement de dividendes par les principales filiales de la Financière Power sont assujettis à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation.

Par l'entremise des fonds d'investissement Sagard et d'Énergie Power, la Société effectue certains placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides. Ces placements peuvent offrir des rendements potentiels relativement élevés, mais ils peuvent également être exposés à un niveau de risque relativement plus élevé. De temps à autre, il pourrait être dans l'intérêt de la Société de liquider ces placements. Cependant, il est possible qu'il n'y ait pas de marché pour la vente de titres de sociétés fermées et de titres illiquides et que la Société ne soit pas en mesure de vendre ceux-ci à des prix acceptables et au moment opportun, ou même de les vendre tout simplement. L'illiquidité pourrait limiter la capacité de la Société à réaliser un rendement ou à diversifier son portefeuille de placement rapidement afin de réagir à l'évolution de la conjoncture. Dans certains cas, la Société pourrait également être limitée dans sa capacité à vendre ces titres pendant une période de temps donnée en vertu de contrats ou des lois applicables. Il est difficile d'évaluer les sociétés fermées étant donné qu'il existe un certain niveau d'incertitude relativement aux hypothèses utilisées afin d'établir la juste valeur de ces placements. Se reporter à la note 26 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir des informations supplémentaires au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société au 31 décembre 2017.

La Société évalue régulièrement ses exigences en matière de liquidité et cherche à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour s'acquitter de ses obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans ses politiques. La capacité de Power Corporation à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie de la conjoncture observée sur le marché ainsi que du rendement des affaires de Power Corporation et de ses filiales. Bien que la Société ait été en mesure d'avoir accès à des liquidités sur les marchés des capitaux par le passé, rien ne garantit qu'il en sera de même dans l'avenir. Si Power Corporation n'était pas en mesure de réunir suffisamment de capitaux à des conditions acceptables, cela pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur ses activités, ses perspectives, sa capacité à verser des dividendes, sa situation financière, ses occasions d'amélioration ou ses acquisitions.

La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit auprès de banques canadiennes. La Société détient une marge de crédit engagée de 250 M\$ et une marge de crédit non engagée de 100 M\$ sur lesquelles toute avance est consentie uniquement au gré des banques.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

RISQUE DE CRÉDIT ET RISQUE DE MARCHÉ

Afin de conserver un niveau approprié de liquidité disponible, la Société maintient un portefeuille d'instruments financiers qui peuvent être composés d'une combinaison de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe, d'autres placements (incluant des titres de participation, des fonds d'investissement et des fonds de couverture) et de dérivés. Par l'entremise de ses fonds d'investissement Sagard, la Société détient également des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en Bourse. Ces placements sont exposés aux risques de crédit et de marché, tel qu'il est décrit ci-dessous.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux produits dérivés.

Power Corporation gère le risque de crédit lié à ses titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation exerce ses activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par le gouvernement canadien ou américain. La Société révisé régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les produits dérivés peuvent aussi être utilisés, principalement pour atténuer l'exposition au risque de change. Power Corporation évalue régulièrement les notations de crédit des contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats sur produits dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'une participation fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Société sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée aux fluctuations des cours du change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation peut, à l'occasion, conclure avec des institutions financières bien cotées des contrats de couverture. Au 31 décembre 2017, environ 85 % du montant de 646 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation étaient libellés en devises, soit 355 M\$ en dollars américains, 62 M\$ en euros, 13 M\$ en dollars de Hong Kong et 119 M\$ en renminbi chinois.

La plupart des autres placements de Power Corporation sont classés comme étant disponibles à la vente. Par conséquent, les profits et les pertes latents sur la valeur de ces investissements, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Power Corporation détient aussi, par l'entremise de ses fonds d'investissement Sagard et d'Énergie Power, des placements dans des sociétés étrangères qui sont assujettis au risque de change. Ces fonds d'investissement présentent une diversification parmi le dollar américain, l'euro et le renminbi chinois, ce qui contribue à réduire la concentration du risque de change. Au 31 décembre 2017, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 83 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2017, la sensibilité du portefeuille d'instruments financiers à une variation de 1 % du taux d'intérêt était de moins de 1 M\$ pour un portefeuille d'une valeur de 70 M\$. La majorité des instruments du portefeuille arrivent à échéance au cours de la prochaine année.

Les instruments financiers de Power Corporation ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

La plupart des autres placements de Power Corporation sont classés comme étant disponibles à la vente. Les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les autres placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation.

Power Corporation détient également, par l'entremise de ses fonds d'investissement Sagard, des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en Bourse qui sont assujetties au risque de prix. Au 31 décembre 2017, les fonds d'investissement Sagard détenaient des actions de sociétés cotées en Bourse d'un montant de 693 M\$ et des actions de sociétés fermées d'un montant de 861 M\$. Les trois plateformes Sagard investissent de façon diversifiée au sein de trois régions économiques distinctes, soit l'Amérique du Nord, l'Europe et la Chine. Cette diversification permet d'éviter une concentration dans une seule économie.

Au 31 décembre 2017, l'incidence d'une perte de valeur de 5 % des autres placements et des fonds d'investissement Sagard se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente de 69 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global.

La gestion du risque lié aux instruments financiers de Power Corporation n'a pas changé considérablement depuis le 31 décembre 2016. Pour obtenir plus de détails sur la gestion des risques de Power Corporation, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés de 2017 de la Société.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison d'erreurs commises par des personnes, de défaillances ou d'insuffisances des processus internes et des technologies, ou d'événements externes. Il comprend les types de risque suivants : les fraudes internes et externes, les pratiques inadéquates en matière de ressources humaines, les erreurs d'exécution et de procédures, le risque lié aux modèles, le risque lié aux fournisseurs et aux tiers, l'interruption des activités, la cybersécurité, le risque juridique et le risque lié à la non-conformité à la réglementation. Bien que le risque opérationnel ne puisse être complètement éliminé, les processus de gestion des risques de la Société sont conçus pour gérer ce risque de façon rigoureuse et diligente.

La Société gère le risque opérationnel en adoptant et en appliquant une série de politiques, de procédures et de pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, dont des politiques relatives aux ressources humaines et aux pratiques de rémunération, une politique de récupération de la rémunération pour tous les dirigeants, un code de conduite et de déontologie destiné aux employés et aux tiers, des procédures relatives à la continuité des activités, de la révision des opérations entre parties liées et d'autres lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. La Société a aussi établi divers contrôles aux fins de la présentation et de la communication de l'information financière et ces contrôles, qui sont régulièrement l'objet de tests, peuvent contribuer à déterminer et à atténuer les risques opérationnels.

RISQUE LIÉ À LA CYBERSÉCURITÉ

La Société est exposée à des risques liés à la cybersécurité, en particulier les cybermenaces, qui comprennent, mais sans s'y limiter, les cyberattaques comme les intrusions informatiques, les virus informatiques, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle de nature exclusive ou sensible, ou d'autres brèches touchant le réseau ou la sécurité des technologies de l'information (TI). La Société continue de surveiller les menaces pour la cybersécurité, en plus d'améliorer ses mécanismes de protection ainsi que ses procédures de prévention, de détection, d'intervention et de gestion relativement à de telles menaces, qui évoluent constamment. Par conséquent, les mesures de protection des TI de la Société sont surveillées et adaptées de façon continue afin de prévenir et de détecter les cyberattaques, puis de les résoudre. D'éventuelles perturbations des systèmes d'information ou brèches de sécurité pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société ou encore nuire à sa réputation.

RISQUE LIÉ À LA NON-CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION

Le risque lié à la non-conformité à la réglementation correspond au risque que la Société ou ses employés ne se conforment pas aux exigences réglementaires en vigueur là où la Société exerce ses activités, tant au Canada que dans d'autres pays. Un grand nombre de lois, de règles et de réglementations gouvernementales, y compris en ce qui a trait à la présentation et à la communication de l'information financière, s'appliquent à la Société. L'interprétation de ces lois, règles et réglementations par la Société, les agences gouvernementales ou les tribunaux pourrait se traduire par des cas de non-conformité aux dispositions réglementaires et avoir une incidence défavorable sur la réputation de la Société, en plus d'entraîner des pénalités, des amendes et des sanctions ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. En plus d'être tenue de respecter ces lois, règles et réglementations, la Société doit aussi surveiller leur évolution de près, afin que toute modification à leur égard soit prise en compte dans la gestion de ses activités.

La Société s'assure que les incidences fiscales de toutes ses décisions stratégiques respectent ses obligations en matière de présentation d'informations juridiques et fiscales en plus de prévoir les changements éventuels au cadre juridique actuel afin d'éviter tout risque de non-conformité qui pourrait avoir des incidences défavorables.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une activité entreprise par la Société soit perçue de manière négative par ses parties prenantes ou le public, que ce jugement soit fondé ou non, causant ainsi du tort à son image et se traduisant éventuellement par la perte d'activités commerciales, une capacité de financement limitée, des poursuites judiciaires ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. Le risque lié à la réputation peut découler de divers événements et est généralement associé à une gestion insuffisante d'un autre risque. Par exemple, le non-respect des lois et des règlements ainsi que des manquements aux obligations en matière de présentation et de communication de l'information financière peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'entreprise.

Le conseil d'administration de la Société a adopté un code de conduite et de déontologie (le code de conduite, qui inclut les directives de la Société en matière de conflit d'intérêts), de même qu'un code de conduite à l'intention des tiers, qui régissent la conduite des administrateurs, dirigeants et employés de la Société. Le conseil d'administration de la Société s'assure de la conformité au code de conduite en collaboration avec le chef du contentieux et secrétaire de la Société, qui surveille la conformité au code de conduite. Les administrateurs et les employés de la Société sont tenus de confirmer une fois par année, et les dirigeants de la Société, une fois par trimestre, leur compréhension du code de conduite et leur accord à s'y conformer.

RISQUES ÉMERGENTS

Un risque émergent est un risque qui n'est pas actuellement bien compris et pour lequel l'incidence sur la stratégie et les résultats financiers sont difficiles à évaluer ou dont l'évaluation est en cours.

Surveiller les risques émergents est une composante importante de la gestion des risques. Power Corporation surveille activement les risques émergents grâce aux moyens suivants :

- Des examens et des analyses sont effectués au sein des conseils et des comités de ses sociétés en exploitation à l'échelle mondiale, par l'entremise desquels les dirigeants locaux décrivent les risques émergents de leurs environnements respectifs.
- L'équipe de la haute direction de la Société fait office de comité de gestion des risques de la Société. Les membres de l'équipe de la haute direction se rencontrent régulièrement afin de déterminer, d'analyser et d'examiner les risques de la Société et de mettre en œuvre des stratégies en vue d'atténuer ces risques.

Instruments financiers et autres instruments

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties consentantes, ce montant reposant sur le cours du marché, lorsqu'il est disponible. La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et elle est généralement calculée selon les données sur le marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes ainsi que des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement.

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.

- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans un des niveaux de la hiérarchie a été déterminé en fonction du niveau le plus bas d'une donnée d'entrée importante par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'appréciation par la Société et ses filiales de l'importance d'une donnée d'entrée précise dans l'évaluation de la juste valeur requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Revue de la performance financière

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés ou présentés à la juste valeur de la Société et de ses filiales. Le tableau présente de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux présentés à la juste valeur. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les intérêts à recevoir et les débiteurs, les avances consenties aux titulaires de polices, certains autres actifs financiers, les crédateurs, les dividendes et les intérêts à verser, et certains autres passifs financiers.

Aux 31 décembre	2017		2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS				
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	89 824	89 824	88 283	88 283
Disponibles à la vente	12 807	12 807	12 023	12 023
Prêts hypothécaires				
À la juste valeur par le biais du résultat net	340	340	339	339
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	8 194	8 194	7 673	7 673
Disponibles à la vente	1 617	1 617	1 761	1 761
Immeubles de placement	4 851	4 851	4 340	4 340
Fonds détenus par des assureurs cédants	7 938	7 938	8 605	8 605
Instruments dérivés	424	424	573	573
Autres actifs	892	892	516	516
	126 887	126 887	124 113	124 113
Actifs présentés à la juste valeur				
Obligations				
Prêts et créances	17 959	19 470	16 970	18 484
Prêts hypothécaires				
Prêts et créances	29 748	30 680	29 295	30 418
Actions				
Disponibles à la vente ^[1]	331	331	376	376
Fonds détenus par des assureurs cédants	106	106	118	118
	48 144	50 587	46 759	49 396
Total	175 031	177 474	170 872	173 509
PASSIFS				
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 841	1 841	2 009	2 009
Instruments dérivés	1 364	1 364	2 052	2 052
Autres passifs	97	97	10	10
	3 302	3 302	4 071	4 071
Passifs présentés à la juste valeur				
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 596	7 658	7 721	7 873
Débiteures et autres instruments d'emprunt	9 351	10 303	8 418	9 351
Débiteures de fiducies de capital	160	221	161	212
Dépôts et certificats	555	555	471	472
	17 662	18 737	16 771	17 908
Total	20 964	22 039	20 842	21 979

[1] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

Se reporter à la note 26 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir des informations supplémentaires au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société au 31 décembre 2017.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales :

31 décembre	2017			2016		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Power Corporation	7	1	1	39	1	-
Financière Power	17	2	2	14	1	1
Lifeco	16 589	384	(952)	17 229	528	(1 484)
IGM	3 269	36	8	4 094	43	5
Autres filiales	95	1	1	50	-	(1)
	19 970	423	(941)	21 387	572	(1 479)
	19 977	424	(940)	21 426	573	(1 479)

En 2017, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a diminué de 1,4 G\$, principalement en raison de l'expiration et du règlement de contrats de change détenus par Lifeco qui ont été utilisés comme couvertures de flux de trésorerie pour des débetures subordonnées de Lifeco d'un montant de 1,0 G\$, lesquelles ont été remboursées le 21 juin 2017, ainsi qu'en raison de l'échéance de la couverture liée à l'acquisition de China AMC effectuée par IGM. Ces facteurs ont été contrebalancés par les activités de couverture courantes. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la valeur

de marché des instruments en position de profit) a diminué pour s'établir à 424 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 573 M\$ au 31 décembre 2016. La diminution s'explique principalement par le raffermissement de la livre sterling par rapport au dollar américain en ce qui concerne les swaps de devises aux termes desquels des dollars américains sont achetés contre des livres sterling et par l'expiration et le règlement de contrats de change pour lesquels les montants à verser étaient libellés en euros et les montants à recevoir, en livres sterling.

Se reporter à la note 25 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Arrangements hors bilan

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés de 2017 de la Société.

Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et une issue défavorable pourrait nuire de manière importante à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Société.

Engagements et obligations contractuels

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non définie	Total
Power Corporation ^(1, 2)	4	250	401	408	1 063
Financière Power	8	5	251	–	264
Lifeco	2 094	939	5 043	–	8 076
IGM	1 924	6 810	1 659	–	10 393
Autres filiales	273	344	540	–	1 157
Total	4 303	8 348	7 894	408	20 953
Débitures et autres instruments d'emprunt ⁽³⁾	944	1 336	7 135	–	9 415
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 193	6 357	46	–	7 596
Débitures de fiducies de capital	–	–	150	–	150
Dépôts et certificats	546	7	2	–	555
Contrats de location simple ⁽⁴⁾	192	503	561	–	1 256
Obligations d'achat ⁽⁵⁾	109	144	–	–	253
Cotisations au titre des régimes de retraite ⁽⁶⁾	381	–	–	–	381
Engagements contractuels ^(1, 7)	938	1	–	408	1 347
Total	4 303	8 348	7 894	408	20 953

[1] Correspondent aux engagements en cours de 408 M\$ de la Société visant à faire des versements en capital futurs à des fonds d'investissement. Le montant et le moment exacts de chaque versement en capital ne peuvent être déterminés.

[2] Comprend des débitures de 650 M\$ de la Société.

[3] Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

[4] Comprennent des locaux à bureaux et du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.

[5] Les obligations d'achat correspondent aux engagements de Lifeco visant l'achat de biens et services, principalement liés aux services d'information.

[6] Les cotisations au titre des régimes de retraite comprennent les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes de retraite à cotisations définies ainsi qu'aux avantages postérieurs à l'emploi et elles sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour prévoir le moment des cotisations futures.

[7] Représentent des engagements de 939 M\$ pris par Lifeco. Ces engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard de transactions d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et aux lignes directrices, et doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

Impôt sur le bénéfice (base non consolidée)

Au 31 décembre 2017, la Société disposait de pertes autres qu'en capital de 256 M\$ pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2029 et 2037.

Transactions avec des parties liées

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions qui sont proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre de prestations d'assurance collective et les services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs; ii) la distribution de produits d'assurance; iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles

sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

En octobre 2017, IGM et une filiale de Power Corporation ont obtenu des décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu, qui permettaient des transactions de consolidation des pertes fiscales, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales pouvaient être acquises par IGM. La Société a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales devant être réalisées pendant ce programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés de 2017 de la Société.

Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, les évaluations de la juste valeur, la perte de valeur de placements, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le bénéfice et les avantages du personnel futurs. Ces éléments sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés de 2017 de la Société.

CONSOLIDATION

La direction de la Société consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Société exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Société à diriger les activités pertinentes des filiales ou d'autres entités structurées afin d'en tirer des rendements variables. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un tel contrôle existe. Elles exercent également leur jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société ou ses filiales peuvent user de leur pouvoir afin d'influer sur les rendements variables.

PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de Lifeco. Les actuaires nommés par les filiales de Lifeco ont la responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir adéquatement les obligations de Lifeco à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB), qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation et d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement des instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La valeur comptable des actifs financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité prises en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Société et ses filiales s'appuient.

La variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance a une influence majeure sur la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. La variation de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance est essentiellement contrebalancée par la variation correspondante de la juste valeur de ces passifs, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

OBLIGATIONS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET OU DISPONIBLES À LA VENTE

La juste valeur des obligations comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer à la juste valeur leurs portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net

ou disponibles à la vente. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché généralement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, les méthodes d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Ces méthodes prennent en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

ACTIONS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET OU DISPONIBLES À LA VENTE

La juste valeur des actions négociées en Bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la Bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les actions de leurs portefeuilles d'actions classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET OBLIGATIONS CLASSÉS COMME PRÊTS ET CRÉANCES

La juste valeur des prêts hypothécaires et des obligations classés comme prêts et créances qui est présentée est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de Lifeco lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications importantes au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

PERTE DE VALEUR DE PLACEMENTS

Les placements sont régulièrement examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, d'une faillite ou d'une défaillance, ainsi que d'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés s'être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un placement ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le cours de marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux prêts hypothécaires et aux obligations dépréciés qui sont classés comme prêts et créances, des provisions sont établies ou des pertes de valeur sont inscrites dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde à la valeur nette de réalisation. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le cours de marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur nette de réalisation. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente dépréciées, la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global est reclassée dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur les instruments d'emprunt disponibles à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts courus ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus antérieurs sont repris dans les produits de placement nets.

Des pertes de valeur relativement aux actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les produits de placement nets si la perte est significative ou prolongée. Toute perte de valeur subséquente est également constatée directement dans les produits de placement nets.

TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée du coût de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés à certains employés et conseillers, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention de certains employés, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. Les filiales de la Société offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations définies. Le passif au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

- La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.
- Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.
- Les coûts financiers (montant net), les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont compris dans les charges d'exploitation et frais administratifs.
- Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.
- L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime.
- Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

IMPÔT EXIGIBLE

L'impôt exigible sur le bénéfice est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

IMPÔT DIFFÉRÉ

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Changements de méthodes comptables

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Modifications comptables futures

La Société et ses filiales assurent un suivi continu des modifications éventuelles proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur leurs états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)	<p>En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>, qui présente un modèle unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés aux clients au montant correspondant à la contrepartie attendue. Les exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits ne s'appliquent pas aux produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers.</p> <p>Cette norme entrera en vigueur pour les périodes de présentation de l'information ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société et ses filiales ont conclu qu'il n'y aura pas de changement significatif dans le calendrier de comptabilisation des produits. La présentation de certains produits et de certaines charges dans les états financiers changera afin de présenter le montant brut plutôt que le montant net, alors que d'autres subiront le traitement inverse. Cette norme n'aura pas d'incidence importante sur le bénéfice net; toutefois elle donnera lieu à une augmentation d'environ 100 M\$ des produits d'honoraires de Lifeco ainsi qu'à une hausse correspondante des charges d'exploitation et frais administratifs.</p> <p>IFRS 15 prévoit également divers critères d'admissibilité concernant l'inscription à l'actif des coûts des contrats. Pour les filiales de la Société qui exercent leurs activités dans le secteur de la gestion d'actifs, déterminer si le client représente le fonds ou l'investisseur final peut influencer la décision d'inscrire les coûts à l'actif en tant que coûts liés à l'obtention d'un contrat auprès d'un client ou de les évaluer en tant que coûts liés à l'exécution d'un contrat conclu avec un client. Un jugement important doit être exercé afin de déterminer si les coûts d'exécution du contrat doivent être passés en charges ou inscrits à l'actif. IFRS 15 pourrait par conséquent donner lieu à des modifications quant au moment de la comptabilisation de certaines charges liées aux commissions. Puisque l'interprétation des directives relatives aux coûts d'exécution a évolué récemment, la Société et ses filiales continuent d'évaluer l'incidence sur certains paiements de commissions et charges connexes.</p>
IFRS 16 – Contrats de location (IFRS 16)	<p>L'IASB a publié IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, en vertu de laquelle le preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent, et une obligation locative correspondante, représentant son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location pour l'ensemble des contrats de location. Le preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêts sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et ceux dont les actifs sont de moindre valeur sont exemptés de ces exigences.</p> <p>La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Société et ses filiales évaluent actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 17 – Contrats d'assurance (IFRS 17)	<p>En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>. IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux traités de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente de nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance. Selon IFRS 17, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) des flux de trésorerie d'exécution : les estimations courantes des montants que Lifeco s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants; b) de la marge sur services contractuels : le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance. <p>Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance est comptabilisé en résultat net, au fil du temps, à mesure que la couverture d'assurance est fournie. Selon IFRS 17, Lifeco doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. Lifeco doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de clôture, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie et des taux d'actualisation.</p> <p>Lifeco en est actuellement à la phase de planification de son projet, qui comprend l'évaluation de l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 sur les états financiers, l'établissement des incidences possibles sur les affaires, l'élaboration d'un plan de projet détaillé, l'évaluation des besoins en ressources et la formation du personnel. L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour Lifeco, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance formel et à laquelle sont dédiées des ressources considérables afin d'assurer une mise en œuvre adéquate.</p> <p>La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont Lifeco comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états des résultats. Lifeco évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 17 sur ses états financiers. Lifeco prévoit que cette norme aura une incidence importante sur le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour ses contrats d'assurance, ainsi que sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance sont présentés et communiqués dans les états financiers.</p>

Nouvelle norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 9 – Instruments financiers (IFRS 9)	<p>En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, qui remplace IAS 39, <i>Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation</i>, la norme actuelle pour la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme a été réalisée en trois phases distinctes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Classement et évaluation: cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. ■ Méthode de dépréciation: cette phase remplace le modèle actuel fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers. ■ Comptabilité de couverture: cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité. <p>En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour atténuer la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée pour les contrats d'assurance. Voici ces deux options:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Approche du report</i>: permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2021 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme pour les contrats d'assurance, selon la première éventualité; ■ <i>Approche par superposition</i>: permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. <p>La Société est admissible à l'approche du report et elle l'appliquera afin d'adopter simultanément IFRS 9 et IFRS 17 le 1^{er} janvier 2021.</p> <p>En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 9 selon laquelle certains actifs financiers remboursables par anticipation prévoyant une compensation négative peuvent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global plutôt qu'à la juste valeur par le biais du résultat net, sous réserve d'une certaine condition.</p> <p>La Société et ses filiales continuent d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17. Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement qui n'est pas admissible à l'exemption, adoptera IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.</p> <p>Pargesa classe actuellement la majorité de ses placements de portefeuille comme disponibles à la vente. Conformément à IFRS 9, Pargesa a le choix de classer la majorité de ses placements de portefeuille à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu de l'option à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur (y compris les pertes de valeur) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat net. Pargesa a choisi de classer la majorité de ses placements de portefeuille au moyen de l'option de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le 1^{er} janvier 2018, ces placements continueront d'être comptabilisés à la juste valeur, mais les profits latents cumulés dans les autres éléments du résultat global seront toutefois conservés de façon permanente dans les fonds propres.</p> <p>La Société est en train de finaliser son évaluation afin de décider si elle conservera la méthode comptable de Pargesa (par l'entremise de Parjointco) conformément à IFRS 9.</p>
IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23)	<p>En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>. L'interprétation clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser. L'interprétation entrera en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société et ses filiales ne s'attendent pas à ce que l'adoption de cette norme ait une incidence importante.</p>

Contrôles et procédures de communication de l'information

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2017, les co-chefs de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2017.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux IFRS. La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Société, sous la supervision des co-chefs de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2017, suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, les co-chefs de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2017.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Principales données annuelles

Pour les exercices clos les 31 décembre	2017	2016	2015
Total des produits	51 253	50 750	38 265
Actif administré [en milliards]	1 527	1 408	1 366
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	1 286	1 082	1 786
Par action – de base	2,77	2,33	3,86
Par action – dilué	2,76	2,32	3,84
Bénéfice net ajusté (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ^[1]	1 560	1 223	1 573
Par action – de base	3,36	2,64	3,40
Actif consolidé ^[2]	445 521	422 724	422 859
Total des passifs financiers ^[2]	24 946	24 146	23 776
Débitures et autres instruments d'emprunt	9 351	8 418	8 035
Fonds propres	14 615	13 864	13 978
Valeur comptable par action participante	29,40	27,84	28,08
Nombre d'actions participantes en circulation [en millions]			
Actions privilégiées participantes	48,9	48,9	48,9
Actions comportant des droits de vote limités	415,4	414,5	414,4
Dividendes par action [déclarés]			
Actions participantes	1,4105	1,3163	1,2238
Actions privilégiées de premier rang			
Série 1986 ^[3]	0,9994	0,9452	0,9862
Série A	1,4000	1,4000	1,4000
Série B	1,3375	1,3375	1,3375
Série C	1,4500	1,4500	1,4500
Série D	1,2500	1,2500	1,2500
Série G	1,4000	1,4000	1,4000

[1] Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux IFRS de la présente revue de la performance financière.

[2] Les chiffres de 2016 ont été ajustés de manière rétrospective, comme il est expliqué à la note 16 des états financiers consolidés de 2017 de la Société.

[3] Les actions privilégiées de premier rang de série 1986 donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne des taux préférentiels de deux grandes banques à charte canadiennes.